

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 127-153-1909 Mutation.

n° 127-153-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

8 juillet 1909

Numéro JO

n° 153 du 01/08/1909

Date du numéro

1 août 1909

### TEXTE INTÉGRAL

la solde mensuelle du brigadier indigène des Douanes Abdoulahé Doalé est portée de 120 à 140 francs pour compter du 14 juillet 1909.